

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif à l'opération de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Covestro AG » du contrôle exclusif, par l'intermédiaire des sociétés « Covestro Deutschland AG » et « MS Holding B.V. », des activités résines et matériaux fonctionnels de la société « Koninklijke DSM N.V. »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** Covestro AG ;
- **La cible :** les activités résines et matériaux fonctionnels de la société « Koninklijke DSM N.V. »

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Marché de la fourniture de résines de revêtement et de matériaux fonctionnels.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 juin 2026.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle exclusif, par la société « Covestro AG » par l'intermédiaire des sociétés « Covestro Deutschland AG » et MS Holding B.V. », des activités résines et matériaux fonctionnels de la société « Koninklijke DSM N.V. ».

Covestro AG est une société anonyme cotée en bourse de droit allemand, dont le siège social est sis à Leverkusen (Allemagne), immatriculée au registre du commerce du tribunal local de Cologne sous le numéro HRB 85281. Covestro AG est un producteur de produits chimiques qui se concentre sur la fourniture de matériaux et de solutions polymères de haute performance.

Covestro Deutschland AG est une société anonyme de droit allemand, dont le siège social est sis à Kaiser-Wilhelm-Allee 60, 51373 Leverkusen (Allemagne), immatriculée au registre du commerce du tribunal local de Cologne sous le numéro HRB 49892. La société est active dans la production et le développement de matériaux haute performance et d'intrants intermédiaires utilisés dans les revêtements, adhésifs, élastomères et la production de résines polymères.

MS Holding B.V. est une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, dont le siège social est sis à Ratelaar 39 F, 3434 EW, Nieuwegein, Pays-Bas, immatriculée au registre du commerce néerlandais sous le numéro 62059459. La société exerce une fonction de holding au sein du groupe Covestro.

Koninklijke DSM N.V. est une société anonyme de droit néerlandais, inscrite au registre du commerce sous le numéro 14022069 et ayant son siège social à Het Overloon 1,6411 TE Heerlen, Pays-Bas. La société est active dans plusieurs domaines notamment : la santé, la nutrition, les matériaux techniques et les produits chimiques de spécialité.

Fait à Rabat, le 4 juin 2026